

Libye : Opération *Odyssey Dawn*

THIERRY DUPONT

Le lieutenant-colonel aviateur ingénieur breveté d'état-major Thierry Dupont a commandé le groupe de vol de la base aérienne de Florennes depuis 2009 et a rejoint le centre opérationnel aérien 603rd afin de coordonner les opérations belges sur la Libye durant l'opération *Odyssey Dawn*.

THIERRY ESSER

Le major breveté d'état-major Thierry Esser est chargé du suivi stratégique des opérations dans la division « Politique de défense » du département d'état-major stratégie (ACOS Strat). Dans ce cadre, il a suivi le processus décisionnel qui a débouché sur la contribution belge à l'opération *Odyssey Dawn*.



Odyssey Dawn was één van de militaire operaties waarmee de Internationale Gemeenschap onmiddellijk gevolg gaf aan Resolutie 1973 van de VN-Veiligheidsraad. De situatie op het terrein in Libië vereiste immers een uiterst snelle interventie. Zo ontstond een campagne gekarakteriseerd door intense planning, inventieve besluitvorming maar ook door een doeltreffend optreden. Odyssey Dawn vormde het eerste kader waarin Belgische F16's werden ingezet en dit van 21 tot 30 maart 2011. Nadien nam de NAVO de coördinatie van die campagne over met Unified Protector. Zoals blijkt uit dit artikel, kunnen niettemin heel wat belangrijke lessen worden getrokken uit deze initiële inzet.

LA RÉACTION INITIALE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE : PREMIÈRES LEÇONS

La Libye du colonel Mouammar Kadhafi, qui dirigea le pays d'une main de fer durant 42 ans, n'échappa pas aux mouvements populaires du Printemps arabe. Les premières manifestations qui éclatèrent à Benghazi le 15 février 2011 furent

réprimées dans la violence. Mais cela n'empêcha pas les rebelles de prendre le contrôle de l'est du pays et de voir le mouvement populaire progresser vers l'ouest et la capitale Tripoli. À la fin février, le régime de Kadhafi est au bord de l'éclatement, le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Justice, de nombreux ambassadeurs, des militaires et des policiers démissionnent ou rallient les insurgés.

C'est dans ce contexte favorable aux rebelles que le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 1970 le 26 février 2011. Cette résolution dénonce l'hostilité et la violence qui émane du plus haut niveau du gouvernement libyen et qui est dirigée contre la population civile. Fort de cette constatation, le Conseil de sécurité saisit la Cour pénale internationale de la situation qui règne en Libye, instaure un embargo sur les armes, impose une interdiction de voyager et gèle les avoirs du clan Kadhafi. Mais, contrairement aux attentes de la communauté internationale, les mesures de la résolution 1970 n'ont que de faibles répercussions immédiates sur le régime libyen et la progression des rebelles, qui se sont entretemps dotés de porte-paroles politiques réunis dans le Conseil national de transition (CNT), connaît de sérieux revers. Dès le 8 mars, le colonel Kadhafi lance ses troupes lourdement armées à la reconquête des régions tombées sous le contrôle des rebelles. Les villes de Zaouïa, Ras Lanouf, Brega et Ajdabiya font l'objet de reconquêtes loyalistes entre le 8 et le 15 mars. Dès le 16 mars, la menace pèse sur Benghazi. Gravement préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire, l'escalade de la violence et les lourdes pertes civiles, le Conseil de sécurité s'accorda, le 18 mars, à exiger des autorités libyennes un cessez-le-feu immédiat par la voie de la résolution 1973. Cette résolution autorise les États membres de l'ONU à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations et les zones civiles menacées, sans pour autant faire appel à une force d'occupation. L'instauration d'une zone d'exclusion aérienne et la demande de garantir l'embargo sur les armes prévu par la résolution 1970 complètent les actions décidées par le Conseil de sécurité.

Le non-respect de la résolution 1973 par Kadhafi qui, le matin du 19 mars, ordonne l'attaque de Benghazi, oblige une coalition à effectuer les premiers bombardements sur les positions loyalistes dans le cadre de la protection de la population civile. L'opération *Odyssey Dawn*¹ qui verra la participation des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Espagne, de l'Italie, de la Norvège, du Danemark, du Qatar, des Émirats arabes unis et de la Belgique est née. La même coalition s'affranchira également de l'instauration de la zone d'exclusion aérienne. La responsabilité de l'exécution de ces missions sera reprise par l'OTAN le 1^{er} avril. Auparavant, le 22 mars, l'OTAN avait déjà pris à son compte l'imposition de l'embargo maritime sur les armes. Cette mission consiste

en le *monitoring* et la surveillance du transport aérien et maritime devant les côtes afin d'éviter tout trafic d'armes vers la Libye. La Belgique contribue dès le 23 mars à cette opération d'embargo avec le chasseur de mines BNS NARCIS qui était détaché au SNMCMG 1 (*Standing NATO Mine Countermeasures Group 1*) dans le cadre de la participation belge à la NRF (*NATO Response Force*). Le conseil des ministres belge avait donc décidé le 21 mars de participer aux opérations militaires maritimes et aériennes en exécution des résolutions 1970 et 1973. Cette décision avait été avalisée à l'unanimité moins une voix par le Parlement le même jour.

La suite de cet article s'attachera à l'intervention de la coalition et à la participation belge à l'opération *Odyssey Dawn* du 21 au 30 mars. Les contributions maritimes et aériennes belges à l'opération de l'OTAN *Unified Protector* ne seront pas abordées ici.

LA STRUCTURE DE COMMANDEMENT INITIALE

La structure *Command and Control*² de l'opération *Odyssey Dawn* (OOD) s'est inscrite dans le commandement américain régional dans lequel le théâtre se trouve. Il est donc revenu à AFRICOM³ d'assurer le niveau le plus élevé de commandement. Le commandement des forces jointes⁴, maritimes et aériennes, a été assuré depuis le navire de commandement *Mount Whitney* positionné en Méditerranée, les forces aériennes étant commandées depuis la base aérienne de Ramstein en Allemagne. Les officiers de liaison des forces aériennes coalisées ont donc rapidement intégré le 603^e centre d'opérations aériennes⁴ situé à Ramstein. C'est de là que sont partis les ordres de mission vers les unités ou autres détachements aériens positionnés principalement en Europe. Les bases aériennes du bassin méditerranéen ont été particulièrement mises à contribution. Lors du déclenchement, le détachement des F-16 belges était déjà présent sur la base d'Araxos en Grèce dans le cadre d'un entraînement de routine.

LE POSITIONNEMENT DE LA BELGIQUE

Les moyens F-16 étant déjà prédéployés, il restait à ceux-ci de passer en configuration opérationnelle rationalisée à la taille de la contribution belge, ce qui a pu être finalisé en un weekend. Il fallait également envoyer un lieutenant-colonel⁶ au 603rd AOC (*Air Operation Center*) afin que la Belgique puisse s'intégrer dans la structure C² au même titre que les autres nations et puisse opérer en

répondant à l'appel des coalisés, cela dans le but d'intégrer de manière cohérente la campagne aérienne, dans le respect des règles d'engagement édictées par le Chef de la Défense. Dans tout conflit, l'harmonisation de celles-ci entre les divers partenaires, tout en respectant les règles souveraines de chaque nation qui contribue à l'opération, est primordiale. Dans un processus de participation si rapide, le support de l'État-major est essentiel. En un weekend, la Belgique était à même de contribuer à l'effort aérien sur la Libye.

LES DIVERSES PHASES DE L'INTERVENTION MILITAIRE

La campagne OOD a comporté quatre phases, dont la première a assez logiquement été celle du déploiement. L'arme aérienne possède l'avantage de pouvoir opérer rapidement sur un théâtre lointain, tout en intégrant les divers détachements agissant depuis une multitude de positions européennes dans un processus de commandement centralisé, prêt à mettre en œuvre de manière coordonnée l'effort au bon endroit.

Dans la deuxième phase, cet effort devait permettre de prendre l'initiative. Pour y parvenir, les coalisés ont établi les conditions d'établissement de supériorité aérienne au-dessus de la Libye, en dégradant fortement à la fois la force aérienne libyenne et le système de défense aérien. Cette phase a donc vu les frappes au sol se concentrer sur les moyens aériens et anti-aériens ennemis tout en établissant des patrouilles aériennes pour faire respecter la *No Fly Zone*. Ces opérations ont permis de dégager une entière liberté d'action pour la suite de la manœuvre.



La troisième phase a mis l'accent sur la protection rapprochée des populations civiles mises en danger par les forces pro-Kadhafi, à commencer par l'est de la Libye, et plus particulièrement la zone de Benghazi, pour s'étendre progressivement vers l'ouest.

La dernière phase a été celle de la préparation de la transition des opérations jusqu'à effectuées dans un cadre de coalition vers la reprise de celles-ci par l'OTAN.



Il est inutile de souligner la dynamique et le rythme effréné qui ont marqué ces phases si l'on se souvient que l'ensemble aura duré à peine deux semaines avant que l'OTAN ne reprenne le flambeau !

LE TRANSFERT VERS L'OTAN

L'ordre de bataille sur le terrain ne devait pas changer drastiquement. Le défi du transfert de la responsabilité de l'opération en cours d'une coalition dirigée d'un quartier-général américain à l'OTAN, résidait grandement dans le passage vers une nouvelle structure de commandement et de contrôle. Le commandant AFRICOM devait passer la main à SACEUR⁷, le JFACC (*Joint Force Air Component Commander*) Ramstein était remplacé par Izmir (en Turquie) et le 603rd AOC par le CAOC 5 (*Combined Air Operation Center*) de Poggio Renatico (en Italie). Au-delà de la simple différence des appellations des centres de contrôle et de commandement et de leur délocalisation, ce transfert implique que certains moyens typiquement américains ne seraient plus systématiquement mis à disposition de l'opération. La continuité des opérations devait néanmoins être garantie, ainsi que leur efficacité.

LA MANIÈRE AVEC LAQUELLE LES F-16 BELGES ONT ÉTÉ ENGAGÉS (*RED CARD HOLDER*)

L'engagement des F-16 belges a suivi le déroulement de la campagne et ses quatre phases. Grâce à leur formation poussée, mais aussi au matériel très performant et à l'existence de règles d'engagement adaptées en fonction de l'évolution de

l'opération, nos pilotes ont, tout au long de cette campagne, rempli les missions qui leur étaient assignées. Les excellents résultats obtenus jour après jour ont contribué à asseoir une crédibilité sans faille, ainsi qu'une confiance reconnue par les représentants de toutes les nations impliquées, y compris les plus grandes, leur garantissant ainsi une exposition aux mêmes difficultés et risques, mais aussi au même soutien requis. La Belgique a fait honneur à sa qualité de partenaire fiable et apprécié.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS ET PREMIÈRES LEÇONS D'ODYSSEY DAWN

L'arme aérienne a montré sa capacité à intervenir rapidement au départ de nombreuses bases, principalement européennes, sous commandement centralisé, afin de coordonner l'effort au bon endroit pour faire appliquer les résolutions décidées aux Nations unies. Elle a pu profiter du formidable réseau de communication et de renseignement pour agir efficacement, avec précision, sans dommage collatéral et sans perte.

Les officiers savent qu'ils doivent être joignables et disponibles afin de pouvoir réagir rapidement à toute sollicitation. Lorsque l'un des rédacteurs fut contacté le dimanche 20 mars à 17 heures pour rejoindre le 603rd AOC et rédiger le soir même son premier ordre de mission afin que les F-16 belges puissent en ce premier jour de printemps effectuer leur première mission sur la Libye, il imaginait à peine la rapidité avec laquelle la campagne allait se dérouler, le rythme effréné auquel le cycle de planification opérationnelle allait se poursuivre et les implications des choix judicieux pour atteindre les buts repris dans la liste intégrée des objectifs prioritaires. Ces derniers ont été atteints avec grande précision par nos pilotes qui, jour après jour, ont scellé, grâce à leurs résultats, le ciment d'une confiance sans cesse accrue avec les partenaires de la coalition et relayée par les médias vers le monde politique et la population pour un soutien sans faille. Il faut toutefois pouvoir maîtriser la mise en œuvre des moyens nationaux en suivant une courbe d'apprentissage saine et réaliste et en adéquation avec l'évolution des événements. Ainsi, le crash sans conséquence d'un appareil F-15 nous a cependant rappelé la réalité du conflit.

Néanmoins, un tel écho positif ne doit pas faire perdre de vue que la conduite d'une telle bataille est une entreprise qui trouve son paroxysme dans l'équilibre de nombreux facteurs. L'intervention sur une ligne de front de plus de mille kilomètres située à plus d'une heure de vol suppose une organisation forte en termes de planification, de moyens, de concentration des efforts et de continuité.

Une chaîne crédible d'information et de renseignement est également plus que nécessaire. Mais, là aussi, l'équilibre doit être trouvé entre gestion et utilisation, en temps réel, et certainement être couplé à une capacité d'intervention de suppression de la menace.

L'information est une chose ; pouvoir la partager dans une coalition en est une autre. Or, les procédures en vigueur dans les nations ne facilitent pas toujours sa circulation, a fortiori dans les premiers jours. Un bon réseau de communication d'informations classées confidentielles est essentiel entre la nation, son unité déployée et son officier de liaison dans le centre d'opération. C'est un prérequis incontournable, mais non suffisant. L'information classifiée, avant de rentrer sur ce réseau, doit pouvoir être transférée par une autre nation. Et c'est là que la relation de confiance développée au fil des missions et des intérêts prend tout son sens afin d'en faciliter l'échange.

Finalement, le passage d'une structure de commandement à une autre est plus qu'un simple fait, car ce qui les sous-tend ne fait pas forcément partie des moyens transférés, et une structure est aussi forte que son maillon le plus faible. Il semble évident que les forces libyennes ont essayé d'anticiper et de profiter de ce moment délicat.

En synthèse, l'engagement aérien en Libye nous aura rappelé qu'une capacité crédible repose entre autres sur un matériel à la pointe du progrès et interopérable, mais aussi sur une formation de base robuste du personnel, accompagnée d'un entraînement régulier. C'est à ces conditions que la flexibilité requise peut être garantie.

Mots clés : *Odyssey Dawn*, Libye, UNSR 1973

¹ OOD : nom donné à l'opération sous la coalition, OUP (*Unified Protector*) étant celui donné à l'opération sous l'OTAN.

² C².

³ *African Command*

⁴ JFC – *Joint Force Commander*.

⁵ 603rd AOC.

⁶ LNO/RCH – *Liaison Officer / Red Card Holder*.

⁷ *Supreme Allied Commander Europe*